



• **COLZA :**

Limaces : présence toujours très faible.

Altises adultes : présence en nette augmentation, à surveiller de près jusqu'au stade B3.

Pucerons verts : présence en parcelle – à surveiller.

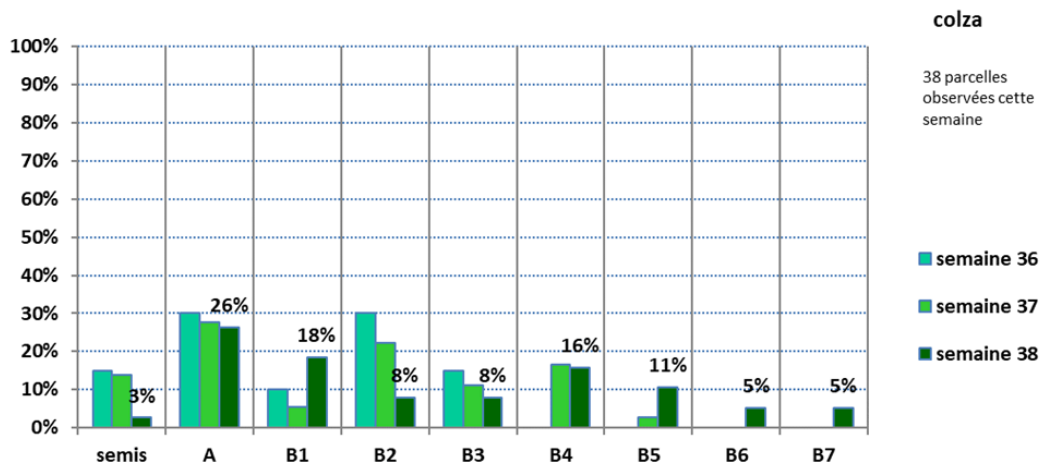
COLZA

Stade :

38 parcelles ont été observées cette semaine, dont :

- 3% au stade semis,
- 26% au stade A (cotylédons),
- 26% à des stades B1 à B2 (1 à 2 feuilles vraies),
- 24% à des stades B3 à B4 (3 à 4 feuilles vraies),
- 16% au stade B5 à B6 (5 à 6 feuilles vraies).
- 5% au stade B7 (7 feuilles vraies).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)

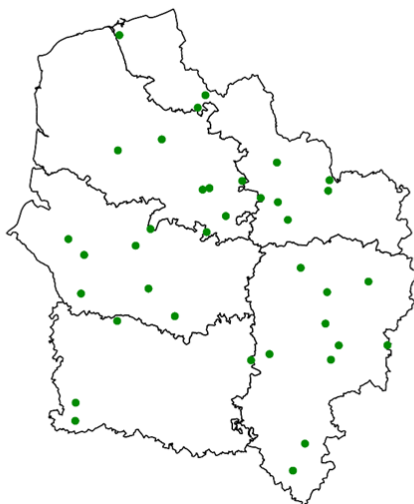


79% des parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les **limaces**, 63% des parcelles pour les **altises** et 92% pour les **pucerons**.

Les semis sont encore en cours mais devraient se terminer cette semaine avec le retour des pluies des derniers jours. La période de semis étant étalée sur environ un mois, il en résulte une grande hétérogénéité des stades entre les parcelles, de semis jusqu'à 6-7 feuilles pour les parcelles les plus avancées.

La carte ci-dessous donne la répartition géographique des parcelles observées dans la région cette semaine.

Parcelles BSV observées du 2022-09-16 au 2022-09-20



Colza au stade B6
M. Roux-Duparque (CA02)

Limaces : présence toujours très faible.

Évaluation du risque

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès le début du semis**. Voir les BSV précédents pour le dispositif.

Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine :
 - ⇒ 4 captures dans le réseau De Sangosse avec 1 à 2 limaces par piège.
 - ⇒ Aucune capture dans le réseau BSV
- Les conditions actuelles plus humides sont plus favorables au risque de limaces que les conditions sèches des derniers mois.
- La **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- **Des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau dans les BSV précédents).
- **De la présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

Période de risque:

depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

Des dégâts de limaces ont été observés dans 10 parcelles avec 1 à 10% de la surface foliaire détruite.

Altises adultes : présence en nette augmentation, à surveiller de près jusqu'au stade B3.

On rencontre deux types d'altises sur colza :

- ☞ **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm** : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- ☞ **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)** : Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

Évaluation du risque

Piégeage :

Les **altises d'hiver** ont été piégées dans 20 parcelles avec 1 à 30 individus en cuvette enterrée, et une moyenne de 4,5.

Les **altises des crucifères** ont été piégées dans 6 parcelles avec de 1 à 12 individus en cuvette.

La présence des deux ravageurs est en nette augmentation depuis la semaine dernière, ce qui correspond au pic de vol dans la région.

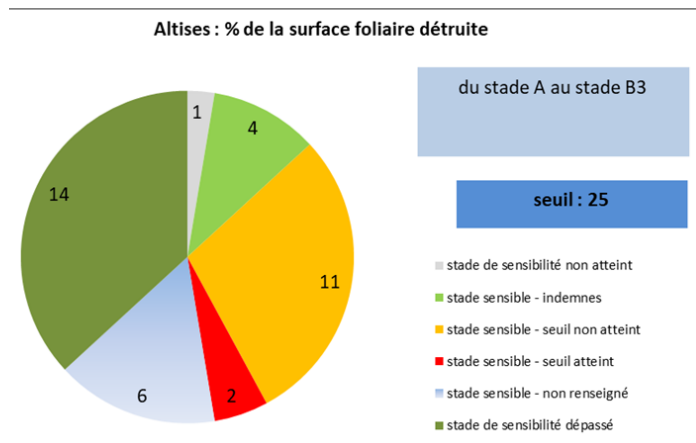
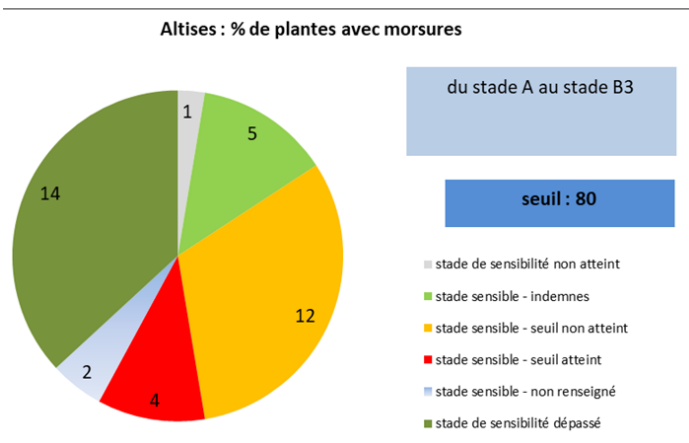
Observations sur plantes :

Des dégâts sont observés :

- Dans 26 parcelles avec de 10 à 100% de plantes comportant des morsures, soit une moyenne de 42,96%.
- Dans 22 parcelles avec de 1 à 40% de surface foliaire détruite, soit une moyenne de 8,95%.

4 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque pour les morsures et 2 pour la surface foliaire détruite. 2 de ces parcelles dépassent le seuil indicatif de risque pour les deux critères.

Ce ravageur est à surveiller de près surtout dans les parcelles où la levée risque d'être difficile et/ou hétérogène.



Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

Un outil pour estimer le risque lié au prélèvement foliaire par les altises adultes, est disponible sur le site de Terres Inovia en suivant ce lien : <https://www.terresinovia.fr/-/altise-adulte-colza>

Pucerons :

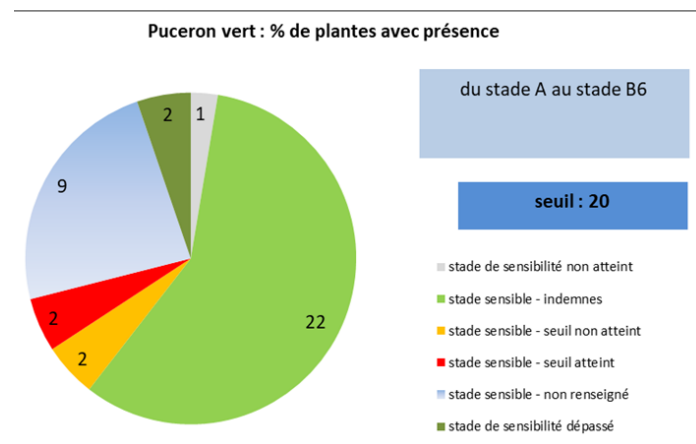
Des **pucerons verts** ont été observés dans 4 parcelles avec de 2 à 30 % des plantes porteuses de pucerons. Ils s'observent au dos des feuilles.

2 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.

Seuil indicatif de risque des pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.

Des colonies de **pucerons cendrés** sont notés dans une parcelle sur 1% des plantes.

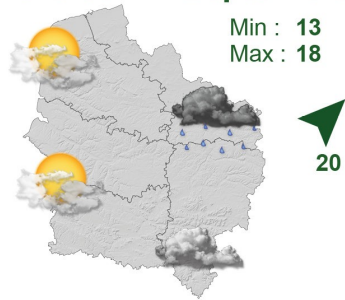


Autres ravageurs

Des **tenthredes de la rave** adultes sont piégées dans une parcelle avec 12 individus dans la cuvette, et des larves sont repérées dans une autre parcelle à raison de 1% de plantes touchées. Ces dernières peuvent être nuisibles sur le colza par destruction de surface foliaire.

METEOROLOGIE

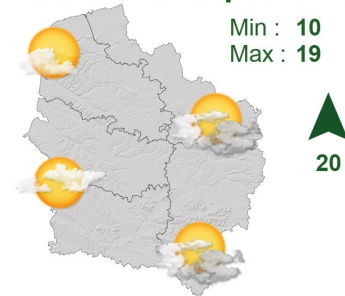
Mercredi 21 Septembre



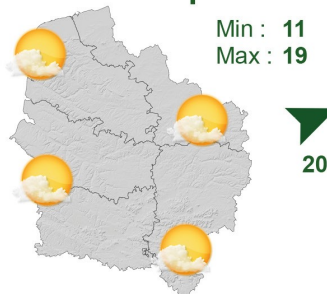
Jeudi 22 Septembre



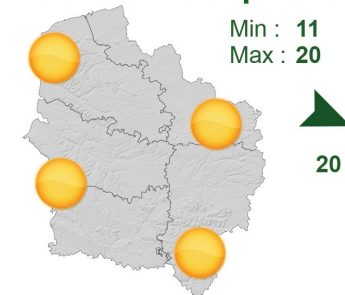
Vendredi 23 Septembre



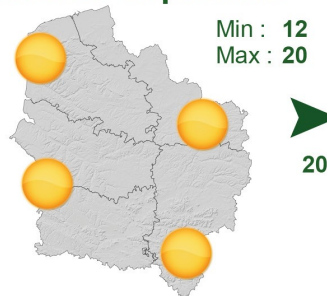
Samedi 24 Septembre



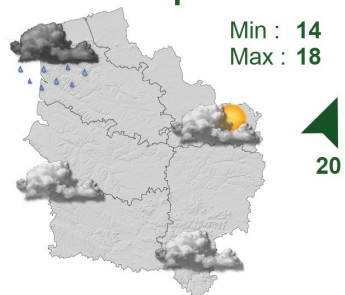
Dimanche 25 Septembre



Lundi 26 Septembre



Mardi 27 Septembre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, Y. Dobeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourda, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternoivo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

